

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015

Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

SCRUTIN : POUR : 75

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 1

Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Charles ROZOY	M. Thierry FALCONNET
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Jean ESMONIN	M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO
M. Patrick CHAPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anaïs BLANC
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	M. Damien THIEULEUX
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CAMBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT
M. Alain HOUPERT	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Roland PONSAA	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Pôles de Compétitivité VITAGORA - 19ème appel à projets - Projet labellisé FUI « Natarome + » - Demande de subvention

Au-delà des différents engagements pris en faveur du Pôle de Compétitivité Vitagora, le Grand Dijon s'est donné la capacité, par délibération en date du 26 juin 2008, d'apporter son soutien financier à tout projet labellisé F.U.I. (Fonds Unique Interministériel) se développant sur le territoire de l'agglomération dijonnaise, dans le cadre d'une convention spécifique à chaque projet.

Co-présenté par les pôles VITAGORA et TERRALIA au 19ème appel à projets du FUI, le projet «Natarome +» a été labellisé en mars dernier bénéficiant ainsi d'une participation financière de l'Etat.

Ce projet associe trois PME avec Atelier du Fruit (Longvic, 21), Jean Niel (06) et Agro'Novae Industrie (01), deux ETI avec Senoble (89) et Protéus (30) et deux équipes de recherche de l'UMR 408 de l'INRA et de l'Université d'Avignon.

Avec pour objectif la création de 35 emplois (dont 4 à l'Atelier du Fruit sur Dijon), ce projet consiste à formuler et à mettre sur le marché des Produits Alimentaires Intermédiaires (PAI) fonctionnalisés et des extraits aromatiques 100% naturels et à haute valeur organoleptique pour les intégrer dans des produits alimentaires « Clean Label ».

Sur un budget global du projet de 2,6 M€ sur 42 mois, la part de fonds public demandée représente 50,6%, soit un montant de 1,312 M€ répartis comme suit :

<i>Co-financeurs</i>	<i>% financement</i>	<i>Montant co-financements</i>
FUI	50% projet noté « Bien »*	663 044 €
CRB	8%	109 198 €
CR Languedoc Roussillon	8%	103 275 €
CR PACA	30%	396 906 €
CA Avignon	2%	20 000 €
CU Grand Dijon	2%	20 000 €
TOTAL	100%	1 312 423 €

*(Le FUI adapte son taux d'intervention aux notes attribuées aux projets, 75% pour « Très Bien », 50% pour « Bien » et 25% pour « Assez Bien »)

Sur ce dossier, il est proposé de soutenir financièrement l'entreprise Atelier du Fruit à hauteur de 20.000 €.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de dire** que la Communauté urbaine soutiendra l'entreprise Atelier du Fruit à hauteur de 20 000 € ;
- **d'approuver** les projets de convention cadre, selon le modèle ci-annexé, à intervenir entre l'Etat et les collectivités territoriales relatif aux financements du projet « NATAROME+ » ;
- **de dire** qu'une convention d'application, selon modèle fourni par la Direction Générale des Entreprises (DGE), ci-annexé, sera passée entre la Communauté urbaine et le partenaire soutenu ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les sommes seront prélevées sur les budgets des exercices concernés.